

L'OFFICIER DU MINISTERE PUBLIC
PRES LE TRIBUNAL DE POLICE DE
PONTOISE
1, Rue CROIX DES MAHEUX / BP 50306
95027 CERGY-PONTOISE CEDEX

AVOCAT – CLASSEMENT

L'Officier du Ministère Public

à

MAITRE DEHAN SCHINAZAI
174 RUE DE COURCELLES
75017 PARIS

Références à rappeler : RO – PV :

Rédacteur :

Maître,

Vous avez formulé une réclamation concernant votre client

pour l'(les) infraction(s) suivante(s):

- 1 fois **025386 EXCES DE VITESSE INFERIEUR A 20 KM/H PAR CONDUCTEUR DE VEHICULE A MOTEUR - VITESSE MAXIMALE AUTORISEE INFERIEURE OU EGALE A 50 KM/H ART.R.413-14 §1 C.ROUTE. ART.R.413-14 §1 AL.1 C.ROUTE.**

Infraction(s) relevée(s) à ' ' , au point kilométrique **010+010**, dans le sens ' ' / vers ' ' , en date du ' ' à ' ' , par procès verbal n° : ' ' dressé par **CACIR**, avec le(s) véhicule(s) immatriculé(s) :

Infraction(s) relevée(s) avec une vitesse enregistrée de **56 Km/h**, retenue de **51 Km/h** pour une vitesse autorisée de **50 Km/h**

Je vous informe que j'ai décidé à titre exceptionnel de ne pas donner de suite judiciaire à la présente procédure.

Je vous prie d'agréer, Maître, l'expression de mes sincères salutations.

Fait à CERGY-PONTOISE CEDEX,
le 18/09/2020

L'OFFICIER DU MINISTERE PUBLIC

